

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2023 DAC 163 Subventions (272.000 euros) conventions et avenants avec onze structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'accès de tous aux œuvres d'art, et ce dès le plus jeune âge, est un objectif majeur de la politique culturelle et éducative de la Ville de Paris. Permettre la participation de tous les enfants, et en particulier ceux les plus éloignés des pratiques culturelles, à des programmes d'éducation artistique et culturelle de qualité, favoriser les liens avec des équipements de proximité, permettre à chaque enfant de découvrir et de s'initier à des pratiques artistiques constituent des priorités et un engagement au quotidien pour la municipalité.

L'Art pour Grandir a permis depuis 14 ans de créer des relations nouvelles entre les services culturels et les équipes pédagogiques et d'animation, de des pratiques artistiques et, proposer aux enfants en fin traditionnellement, de réunir enfants et familles autour d'une restitution. L'Art pour Grandir implique 160 établissements culturels ou associations, 647 écoles parisiennes, 95 collèges, 279 centres de loisirs et 17 crèches. Pour cette 15 ème édition, huit structures culturelles reconduisent leur programme sous forme de parcours dont l'évaluation a été positive et trois nouveaux projets sont proposés.

L'association **Théâtre de la Ville** poursuit son action de sensibilisation au spectacle vivant avec le Parcours enfance et jeunesse. Ce dernier a concerné durant la période 2022/2023, 8 spectacles jeune public, 27 écoles, 13 collèges, 2 établissements médicaux, et 2 MP2A. En 2023/2024, le parcours comprendra 141 représentations de théâtre et danse pour les enfants de 6 à 10 ans et les adolescents, ainsi que des propositions musicales. Les établissements scolaires et associations bénéficieront d'ateliers (pratique théâtrale, d'écriture, danse, arts plastiques, jeu d'histoires libres), rencontres avec des artistes, visites de théâtres et découvertes métiers, goûter philo. Les projets spécifiques seront poursuivis tels que les ateliers de lecture à haute voix et le comité de lecture dans le cadre du 1 er juin des écritures contemporaines (dont les textes deviendront des spectacles dans le cadre des TAP). Un nouveau projet d'accessibilité sera proposé avec 10 structures

médico-scolaires qui mobilisera des personnes en situation de handicap, leurs encadrants et aidants autour de la création participative *Insight*. Des spectacle adaptés (audiodescription, LSF, amplification sonore) leur seront proposés afin de permettre un accès le plus large possible à la programmation du Théâtre qui rouvrira place du Châtelet, après 7 ans de travaux Une subvention de 35.000 euros est proposée.

Par ailleurs le Théâtre de la Ville poursuit un projet dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (TAP) où les élèves de 14 écoles parisiennes assistent à des représentations dans leur école ou au Théâtre de la Ville, en complément des ateliers hebdomadaires de pratique théâtrale lors desquels ils découvrent notamment les textes écrits par des auteurs contemporains issus du comité de lecture. Ce projet permettra, comme cette année, à plus de 6000 enfants d'assister à des représentations théâtrales. Ce parcours de 3 spectacles dans l'année proposé à tout un groupe scolaire (et pas seulement aux enfants participant le mardi et le vendredi aux ateliers de pratique) permet de fédérer les enfants autour de la découverte du spectacle vivant, en particulier la danse contemporaine et l'écriture théâtrale jeune public. Ainsi, le théâtre proposera entre autres, cette année encore le spectacle Et si tu danses de Marion Levy et une programmation autour de la thématique de l'environnement et du réchauffement climatique. Une subvention de 150.000 euros est proposée pour ces parcours.

L'Association de la Maison Ouverte, qui gère le Théâtre Dunois, a élargi depuis 2019 sa programmation au public adolescent. Dans cette optique, le projet "Prenez part au débat" a permis pendant deux à des jeunes des quartiers politique de la Ville du 13 e arrt de participer à des stages et à des événements culturels tels que la Nuit Blanche d'octobre 2022. Afin de renforcer et d'élargir ce travail, le théâtre Dunois va créer un groupe de jeunes ambassadeurs afin qu'ils s'impliquent pleinement dans la vie du théâtre, deviennent des prescripteurs auprès de leurs proches, et découvrent de nouvelles pratiques artistiques et horizons culturels. Il comprendra trois stages d'une semaine pendant les vacances, qui aborderont différents genres littéraires, pratiques artistiques et disciplines. Les projets Art Pour Grandir concerneront également des ateliers de pratique artistique et parcours culturels pour des scolaires de la maternelle au lycée avec notamment le cycle « quels mondes pour demain? » avec l'école Du Breuil (12e), et les lycées Bergson (19e) et Galilée (13e). Enfin le Dunois proposera "La fabrique des histoires" à l'école Franc Nohain (13e) autour de l'adaptation du texte de Claudine Galea Toutes leurs robes noires. Une subvention de 8.000 euros est proposée.

L'Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale poursuit le défi « Libérons Molière » ouvert à tous dès 6 ans, particulièrement cette année autour de Tartuffe et le Misanthrope, afin qu'un hommage collectif et collaboratif soit rendu. Faisant appel à la fantaisie et à la théâtralité, les participants sont invités à envoyer une production créative autour de 6 thèmes. z En 2022, 4 établissements scolaire parisiens, deux centre Paris Anim', le conservatoire du 13 e arrondissement et le conservatoire à

rayonnement régional ont participé au défi Molière pour un total de 124 bénéficiaires. Dans le cadre de l'opération Molière, un projet interacadémique avec une classe du collège Péguy (19e) est également mené en partenariat avec les Archives nationales. L'ANRAT coorganise également "La fête des écritures théâtrales pour la jeunesse" avec la MGI et l'OCCE, incluant des ateliers, des lectures publiques et des rencontres avec les auteurs. Une subvention de 3.000 euros est proposée.

L'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV) qui rassemble publics du parc de la Villette. intervient établissements social, l'insertion professionnelle, l'accompagnement la formation l'ingénierie sociale, en priorité dans le nord-est parisien et la Seine-Saint-Denis. Le programme « Parcourir la Villette » propose à des jeunes de tout âge, notamment des quartiers de la politique de la ville limitrophes, des parcours inter- établissements sur mesure avec 10 lieux culturels du site et 6 autres structures culturelles franciliennes (Monfort, Théâtre de la Ville, Forum des images, CENTQUATRE, Gaîté lyrique, Théâtre du Rond-Point, Cartooning for Peace, CDN de Pantin, Comédie Fondation Fiminco). Cette année, 30 parcours ont été menés avec 502 dont 439 enfants, jeunes et adultes parisiens accompagnateurs de 26 structures socioéducatives parisiennes dont structures sociales et 6 établissements scolaires (REP, filières spécifiques, collégiens). Depuis l'automne 2020, l'APSV s'inscrit dynamique de l'Olympiade culturelle avec notamment le projet « Ça match au Zénith ». L'APSV souhaite développer ses partenariats pour réaliser parcours en 2023/2024 (incluant la Cité éducative Paris 19 et des partenariats européens), deux cycles de formation interprofessionnelle et l'élaboration d'outils pédagogiques. Une subvention de 20.000 euros est proposée.

Théâtre Paris-Villette poursuit le projet Passerelles de développement de la pratique autonome du spectateur avec ses partenaires Hall de la chanson, Le Mouffetard, Le Dunois, l'Échangeur de Bagnolet et la Ville de Pantin et depuis cette année La Comédie Française. Chaque parcours est constitué de venues en autonomie à travers un cheminement réservation individuelle à trois spectacles, avec en amont des ateliers en groupes (visites de lieux culturels, ateliers de pratiques artistiques) et en aval, un temps d'analyse chorale animé par un comédien-intervenant. En 2022-2023, le programme a touché 313 bénéficiaires parisiens de 11 établissements scolaires et structures jeunesses) Le conservatoire du 12 e, le Pôle Innovant Lycéen (14 e) et 2 nouveaux lycées ont rejoint le projet. Pour la saison 2023/2024 un projet "In situ" sera développé dans 3 lycées impliquant les élèves dans l'organisation de spectacles vivants. Des newsletters dédiées aux jeunes spectateurs seront envoyées trimestriellement. Les contenus seront développés en partenariat avec d'autres établissements culturels Passerelles. Par ailleurs, la programmation du festival Vis-à-Vis sera inclue aux parcours de spectateur. Une subvention de 15.000 euros est proposée.

L'association du Théâtre de la Marionnette à Paris propose des projets de

sensibilisation aux arts de la marionnette par la pratique artistique grâce à des ateliers sur temps scolaire en lien avec la programmation du théâtre. En 22022/2023 le Théâtre a proposé des ateliers autour du spectacle Suzanne aux oiseaux, autour de la résidence du collectif du Printemps du Machiniste, OMNI présences sportives, et des ateliers avec l'artiste Jeanne Marquis. En 2023-2024 sont notamment prévus : des ateliers autour de l'univers du spectacle La princesse qui n'aimait pas avec Caroline Gyot à l'école Vulpian (13ème), des ateliers « Omniprésences sportives » parisienne avec Mathieu Enderlin dans le cadre de l'olympiade culturelle autour du spectacle Flop, un atelier autour du spectacle Farben avec Brice Coupey et des ateliers autour des valises d'artistes dans des classes d'écoles ou de collèges avec un e marionnettiste à partir des sept théâtres portatifs du Mouffetard. Chaque valise constitue une initiation aux techniques traditionnelles, au théâtre d'objets, à la marionnette portée, au théâtre d'ombres. Une subvention de 5.000 euros est proposée.

L'association Le Regard du cygne déploie un projet développé depuis 6 ans par un réseau d'acteurs à destination de tous les élèves du réseau éducatif prioritaire du quartier Belleville-Amandiers leur permettant de suivre une pratique de la danse et de développer une culture chorégraphique. Depuis 2019, le Regard du Cygne oriente son projet vers le très jeune public, avec notamment des « Family Day ». En 2022-2023, le partenariat s'est étendu touchant 16 classes avec la mobilisation de 7 artistes. Certains élèves également être préparés aux concours d'entrée peuvent établissements d'enseignement supérieur artistique. Pour 2023-2024, l'association prévoit d'organiser des restitutions croisées sur des scènes extérieures aux écoles, et d'élargir son action à d'autres écoles maternelles et élémentaires du réseau Doisneau (dont l'école Piat). Au total, l'association envisage 180h d'ateliers de pratique artistique, des sorties spectacles et de la médiation sur l'histoire de la danse. Une subvention de 3.000 euros est proposée.

L'association Le Grand Mélange intervient auprès du jeune public pour développer l'éducation artistique et culturelle par la pratique du chant choral. En 22-23, le projet « En chemin avec Aimé Césaire » a fédéré une dizaine de collèges autour d'un chef de chœur professionnel pour la création et la réalisation d'un spectacle à partir d'extraits de textes d'Aimé Césaire dits par les collégiens, et de chants polyphoniques. Pour cette nouvelle édition, Le Grand Mélange propose un projet de chorale pour enfants allophones et pour des classes de 4ème. Pour les UPEAA, la pratique chorale s'organise à partir d'un répertoire diversifié avec des pièces originales spécifiquement composées par des compositeurs voire par les élèves euxmêmes. Un second répertoire de chant sera constitué avec les élèves francophones et destiné à être représenté lors d'une ou plusieurs restitutions publiques. L'équipe artistique et pédagogie sera constituée de professeurs d'éducation musicale et de chant choral, de français, d'un chef de chœur professionnel, d'un pianiste accompagnateur, et d'un chorégraphe danseur. Une subvention de 4.000 euros est proposée.

La prochaine édition de **Photo Saint-Germain** aura lieu du 2 au 25 novembre, proposant un parcours d'une trentaine d'expositions dans une

sélection de musées, centres culturels, galeries et librairies de la rive gauche. En écho à ces expositions, un programme associé de rencontres, projections, signatures est proposé le temps du festival notamment destiné aux primaires et aux collégiens des académies de Créteil, Versailles et Paris ainsi qu'aux enfants des centres de loisirs parisiens qui sera complété d'un programme accessible à tous·te·s, gratuit, hors temps scolaire. Un parcours de visite famille (sélection d'expositions grand public) et un livret-jeu seront enrichis d'une série d'ateliers chaque samedi pour découvrir la diversité des techniques photographiques (photogramme, cyanotype) avec l'association Les Ateliers Artistiques et Créatifs de l'Image (LAACI). Des places pourront être réservées pour des familles usagères de centres sociaux. Une subvention de 4.000 euros est proposée.

L'association Les demains qui chantent pour l'animation du « Maquis d'Émerveille » dans le Jardin Frédéric Dard, est situé au cœur de la Cité des Arts, sur la Butte Montmartre. L'objectif du projet est d'éveiller à la question arts/enfants/nature. projet s'articule relations Ce l'aménagement paysager du jardin à travers notamment des résidences artistiques de sculptures éphémères et de séances d'accueil artistiques pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents ainsi que dans le cadre des partenariats (écoles maternelles, crèches, partenaires associatifs et sociaux). En 2022 109 familles ont été concernées et une carte blanche a été proposée à des plasticiens dans le cadre de la Nuit Blanche. En 2023, 32 séances d'accueils artistiques sont prévues, dont 28 tout public, ainsi que 10 journées de programmation spécifiques (jeune public, poésies, plasticien, etc.) et 5 conférences thématiques notamment en lien avec Homes Sweet Mômes, l'ACEPP et Paris Mômes. Une subvention de 20.000 euros est proposée.

Scènes Appartagées propose le projet "Lire et dire le théâtre en famille(s)" de théâtre en appartement pour 4 groupes identifiés par la Mission famille de la DFPE (services de médiation familiale, lieux enfant-parent, réseau pour les familles monoparentales). Ils accueilleront un·e artiste (auteur·trice, comédien·ne...) chez eux avec qui ils découvriront des textes de théâtre jeune public puis en prépareront un qui sera lu à haute voix, devant des proches et voisins. En complément plusieurs familles ayant vécu le dispositif, ou allant le vivre, se rencontrent au théâtre au cours d'un parcours artistique et culturel afin de passer d'une dimension intime à une dimension territoriale. En 2021, 76 familles ont participé à cette expérience. Chaque année des familles sont amenées au Festival d'Avignon dans le cadre « d'Avignon, Enfants à l'honneur ». Une subvention de 5.000 euros est proposée.

Afin de soutenir ces onze structures pour la réalisation de leurs projets, je vous propose donc de leur attribuer des subventions distinctes d'un montant total de 272.000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer la convention et les avenants joints au projet.

La Maire de Paris